

FEMMES ET HOMMES SONT-ILS ÉGAUX FACE À L'EMPLOI DANS UNE SOCIÉTÉ EN TRANSITION ?



COMMENT PENSER LA TRANSITION DANS LE MONDE DU TRAVAIL... EN TENANT COMPTE DU GENRE ?

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE, PRÉSENTÉS PAR LE CVFE À L'OCCASION D'UNE TABLE RONDE ORGANISÉE PAR LE GRESEA CHEZ BARRICADE, EN AVRIL 2022.

Selon ONU Femmes, les efforts en matière de transition se sont fortement concentrés sur le secteur des énergies, et en particulier **la sortie progressive du charbon.**

Ce sont principalement les emplois formels et l'extraction du charbon qui ont fait l'objet de toutes les attentions. Or, actuellement, dans la plupart des pays, **l'écrasante majorité des emplois formels** dans le secteur du charbon, en particulier dans les mines, **sont occupés par des hommes.**

LA MENACE SUR L'EMPLOI PÈSE DIFFÉREMMENT SELON LE GENRE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS.

Au 20^e siècle, quand s'organise la sortie du charbon pour des raisons économiques, les femmes sont licenciées ou rétrogradées avant leurs collègues masculins.

Le Comité économique et social européen (CESE) généralise ce constat au secteur de l'énergie du 21^e siècle : **les femmes y sont moins bien rémunérées et plus facilement licenciées.**

TRANSITION ÉCOLOGIQUE RIME AUSSI AVEC CRÉATION D'EMPLOIS, **MAIS POUR QUI ?**

En France, en 2012, les femmes représentaient **17%** de la main d'œuvre dans les métiers verts.

Les femmes sont largement sous-représentées dans les secteurs créateurs d'emplois dans une société en transition :

Énergies renouvelables

(20 à 25% d'employées)



Secteur du bâtiment et de la rénovation

(2,3% d'ouvrières -12,4% de femmes au total)

Transports publics

(par ex. 11,22%
de femmes à la STIB)



Agriculture

(14,61% de cheffes
d'exploitation)

Les femmes sont sur-représentées dans le travail vert gratuit (ateliers « zéro déchet », bénévolat dans des organisations environnementales...), mais se font beaucoup plus rares dans le travail “vert” bien rémunéré et /ou prestigieux (présidence, porte-parole, direction d’organisations environnementales ou d’entreprises écologiques...), comme le souligne *Le Monde selon les femmes*.

Selon Claudine Liénard, les femmes ont développé des compétences précieuses en matière de protection de l’environnement et maintien des ressources naturelles, et plus largement de soin aux personnes. Mais ce travail de *care*, assigné majoritairement aux femmes, est surtout **source d’exploitation**.

C V F E

Certains mouvements en transition souhaitent, à raison, remettre au centre de la société les soins à autrui et à l'environnement. **Mais n'oublions pas qu'une transition juste implique une charge du care équitablement partagée, soit :**

- une répartition égale des tâches ménagères (et de leur composante environnementale) et du travail de soin aux personnes vulnérables
- la déconstruction de la ségrégation horizontale qui assigne majoritairement les femmes, a fortiori les femmes racisées, aux secteurs professionnels du care (la santé, le nettoyage, la petite enfance, l'action sociale...)
- la déconstruction de la ségrégation verticale qui opère même dans les secteurs très féminisés du care (des femmes à la base, des hommes au sommet)
- une implication et une reconnaissance égales dans le travail de soin quand femmes et hommes exercent une même profession.

La division sociale du *care* opère également entre femmes. Selon Joan Tronto, « Le care a un statut médiocre dans notre société, sauf lorsqu'il est honoré dans ses formes émotionnelles et privées ».

Les **femmes blanches et bourgeoises** seraient assignées au care « émotionnel » « attentif aux besoins affectifs des personnes particulières », et les **groupes sociaux minorisés, majoritairement des femmes racisées**, s'attèlent quant à eux au *care* « de service », « qui peut être délégué et acheté » - le « sale boulot ».

ON VOIT TOUTE L'AMPLEUR DE LA DIVISION SOCIALE, SEXUELLE ET RACIALE DU TRAVAIL DE CARE À DÉCONSTRUIRE POUR DONNER NAISSANCE À UN MONDE DU TRAVAIL EN TRANSITION QUI SOIT JUSTE...

Penser la transition dans le monde du travail dans une perspective féministe, c'est d'abord prendre conscience du fait que la neutralité n'est souvent qu'apparente : *monde du travail, menace sur l'emploi, transition...* ne sont pas des termes neutres du point de vue du genre.

Aucune transition **juste** ne verra le jour sans questionner une **posture universaliste qui considère l'homme - en général blanc - comme une norme**, et sans questionner son corollaire, le mythe de l'individu indépendant.

Concrètement, et dans les grandes lignes, cela implique de :

- **Faciliter l'accès des femmes aux secteurs clé de la transition écologique majoritairement masculins** (via des plans de formation, par exemple), y compris à des postes non limités par la ségrégation horizontale et verticale, ainsi que leur maintien à ces postes (via la prévention des violences sexistes ou un meilleur équilibre des temps de vie, par exemple) ;
- **Prévoir et soutenir la reconversion dans les secteurs féminisés des services**, tels que le tourisme ou le commerce, qui seront également impactés par une sortie des énergies fossiles ;

- **Remettre le soin à autrui et à l'environnement au centre de la société, via un soutien massif aux secteurs du *care*, une valorisation sociale et économique de ces métiers, et des politiques visant un partage équitable de ce travail**

L'ANALYSE COMPLÈTE

X

PAR ANNE-SOPHIE TIRMARCHE

EST DISPONIBLE SUR LE SITE WWW.CVFE.BE